

3-1. Description de l'action

Remplir une fiche « 3.1 Description de l'action » (4 pages) par action

Personne responsable de l'action :

Nom : LEMOINE
Fonction : DIRECTEUR
Téléphone : 0324270808

Prénom : BRUNO
Courriel : centrelac@centrelac.info

Nouvelle action

Renouvellement d'une action

Présentation de l'action :

Intitulé :

Activités d'éducation artistique et culturelle pour défendre les valeurs républicaines

Objectifs de l'action :

Développer l'éducation artistique et culturelle et les enseignements artistiques à destination des enfants, des jeunes, des familles.

Faciliter l'appropriation du cadre de vie et une meilleure compréhension de l'espace urbain (histoire, qualité architecturale, transmission de la mémoire).

Favoriser l'expression des habitants, notamment à travers des actions culturelles.

Faire vivre les valeurs de la République à travers le développement d'un projet artistique d'envergure ne pouvant se développer que dans le cadre de mutualisations formalisées afin de lutter contre la fracture artistique et culturelle qui touche particulièrement les familles résidant sur les trois quartiers prioritaires de la ville de Sedan.

Concourir à tisser un lien social fondé sur une culture et des valeurs communes : Liberté, égalité, fraternité, laïcité, refus de toutes les discriminations, lutte contre le racisme

Par la découverte et la pratique, contribuer à éveiller la curiosité, la sensibilité des familles.

Utiliser des ateliers d'éducation artistique et culturelle au bénéfice des enfants et de leurs parents qui habitent la ZUS du Lac, du centre ancien pour créer des uvres collectives (spectacles, documentaires vidéo, comédies musicales, etc.)

Chaque projet artistique et culturel sera unique, mais transversal, car il sera le fruit du partenariat entre chaque animateur, bénévole, professionnel du spectacle et des différents secteurs du centre social Le Lac. Ensemble, ils feront appel à l'initiative des familles.

Des ateliers artistiques hebdomadaires seront ouverts sur toute l'année 2018 (théâtre, danse, chant, vidéo, photo, échasses, confections de costumes et de décors, etc.). Ils permettront la rencontre entre le monde de l'éducation et celui de la création. Lieux privilégiés du partenariat avec l'environnement culturel du centre Le Lac, ils permettront aux familles de découvrir la diversité et la complémentarité des expressions artistiques par une approche à la fois pratique et critique. Les parents seront impliqués dans les projets artistiques et culturels de leurs enfants.

Les ateliers privilégieront la rencontre entre plusieurs arts, car chacun a une spécificité pédagogique. Leur point commun sera d'être ouvert à des partenaires culturels qui viendront apporter leurs compétences aux côtés des parents dans le cadre d'un projet.

- A quelles attentes répond-elle ?

Depuis quelques années de très nombreuses familles s'investissent en participant à des ateliers artistiques hebdomadaires. Lors des réunions de bilan avec les participants, nous avons enregistré une forte demande pour renouveler les différents ateliers artistiques hebdomadaires. En 2017, le centre social a été dans l'obligation de faire « cavalier seul » pour répondre à l'engouement et aux demandes des familles qui ont exprimé leurs envies de poursuivre les actions de ces dernières années. D'autres partenaires se sont joints à la démarche en cours d'année (la société d'économie mixte du château fort de Sedan, la médiathèque de Sedan, la société d'histoire, la MJC Calonne) La mise en place d'ateliers d'éducation artistique et culturelle a permis un égal accès de toutes les générations à l'art et à la culture, dans le respect de la liberté et des initiatives de l'ensemble des acteurs concernés. Plusieurs compagnies (La Birba, La Boule Bleue ...) sont intervenues tout au long de l'année pour créer des spectacles intergénérationnels.

- Dans quelles conditions ou circonstances avez-vous identifié les attentes des populations ou territoires

concernés par l'action (en interne, par les usagers, etc.) ?

Dans les ateliers artistiques hebdomadaires ouverts sur toute l'année 2017, les usagers ont exprimé le souhait de participer à un projet artistique collectif et intergénérationnel.

Description de l'action (voir également page suivante) :

Deux spectacles intergénérationnels seront créés et joués par une centaine d'habitants des quartiers prioritaires de la ville de Sedan encadrés par la compagnie La Birba.

Fête médiévale en mai 2018.

2018 marque le cinquantenaire de mai 68. Un anniversaire qui fera sans doute l'objet de nombreux débats et rétrospectives. C'est pourquoi il nous est apparu essentiel de commémorer cet événement en décembre 2018, salle Marcillet.

1) Ateliers d'écritures

Les ateliers d'écriture s'adresseront aussi bien aux enfants, aux adolescents, aux adultes qu'aux personnes âgées.

Ces activités auront divers objectifs selon le public :

Enrichir (ou maintenir) son vocabulaire.

Développer sa créativité, son aisance aussi bien à l'écrit qu'à l'oral.

Mieux communiquer, prendre confiance en soi.

Participer à une œuvre commune.

Mieux se connaître soi-même...

Après des enfants et des adolescents, ces ateliers serviront aussi de support lors d'Accompagnement à la Scolarité. Pour les adultes, ils permettent l'acquisition ou la stimulation du vocabulaire. Quant aux personnes âgées, elles seront à adapter aux capacités de chacun afin de stimuler leur mémoire, de maintenir leur lexique. Pour tous, ils donnent la possibilité de s'exprimer, de passer de bons moments ensemble. Pour porter leurs fruits, ces ateliers se dérouleront sur plusieurs séances, tout au long de l'année et de manière régulière.

2) Ateliers théâtre

La pédagogie par le théâtre permettra de traiter une multitude de compétences-clefs qui correspondent également à un besoin et une demande des usagers : apprendre à oser, apprendre à écouter, apprendre à travailler en équipe et aller de l'avant, s'adapter à toutes les situations. La formation théâtre se révèle être un outil pédagogique particulièrement pertinent pour impliquer et stimuler les participants dans leur apprentissage et leur développement personnel.

Lors des séances, l'animateur travaillera sur différentes techniques d'expression et transmettra des outils concrets et utiles pour des publics intergénérationnels : améliorer sa communication orale, apprendre à communiquer autrement que par les mots (gestes), prendre conscience de l'importance de l'écoute dans une équipe, améliorer les relations interpersonnelles, communiquer ses sentiments

Les points forts de la pédagogie par le théâtre :

Une approche en parfaite complémentarité avec des outils de formations traditionnels.

Le comportemental est au cœur du travail avec le théâtre.

Une approche originale et participative qui privilégie les exercices pratiques et les mises en situation.

Une approche idéale pour développer les réflexes et les comportements indispensables à une bonne relation : relation client, relation managériale, relation fournisseur.

Une approche décalée qui valorise les participants, augmente leur implication et permet de jouer sur la reconnaissance.

Une formation animée par un acteur professionnel à l'issue de laquelle les participants seront capables de jouer « juste ».

Mettre en scène son entretien.

Trouver sa bonne voix.

Se créer un personnage.

Changer de « personnage » selon le type d'interlocuteurs.

Développer sa spontanéité.

Exemples de thèmes abordés par la pédagogie du théâtre :

La prise de parole en public.

La gestion du stress.

Les relations interpersonnelles.

L'écoute active.

3) Ateliers couture pour la réalisation des costumes

Guider les premiers pas d'un débutant en couture.

Savoir expliquer les techniques de base.

Gérer le rythme d'apprentissage en fonction du niveau de chaque usager.

Leur permettre d'apprendre les bases techniques de la couture tout en confectionnant un ouvrage personnalisé qu'ils pourront rapporter à la maison.

Au cours de l'atelier, les participants seront maîtres de leur réalisation en coopération avec le metteur en scène. Ils choisiront les costumes qu'ils veulent réaliser et adaptés à leur niveau (un accessoire de déco, un sac, un bijou, ou un vêtement). Ils sélectionneront les tissus, y reporteront leur patron puis découperont les pièces de tissu. Ils assemblent ensuite tous les morceaux à la main ou avec la machine à coudre mise à leur disposition. Puis ils terminent leur ouvrage en le décorant selon leurs goûts et en soignant les finitions.

Les machines à coudre, le petit matériel et toutes les fournitures sont mis à disposition des enfants. Ces ateliers « couture » sont proposés sous forme d'ateliers hebdomadaires et pendant les vacances scolaires avec différentes tranches d'âges et des ateliers duo parent/enfant.

4) Atelier décors

Menuiseries, peintures, moulage, etc.

5) Vidéos/ photos

Des cours photo et vidéo seront proposés aux photographes et vidéastes en herbe tout au long de l'année, à raison d'une heure par semaine le mercredi ou le samedi. Les participants seront répartis en petits groupes et seront encadrés par un photographe ou vidéaste professionnel pour travailler sur les spectacles.

Des ateliers communs (parents, enfants, parents/enfants) seront organisés avec les enfants et les jeunes des différentes structures du centre social Le Lac (ALSH, accueil de jeunes, activité danse et théâtre). Au-delà des ateliers, les animateurs de chaque secteur accompagneront, tout au long de l'année 2018, des groupes (parents, enfants, parents/enfants) des différentes structures, aux spectacles, expositions organisées par la MJC Calonne, la médiathèque de Sedan, etc.

3-1. Description de l'action (suite)

Inscription dans le cadre d'une politique publique (par exemple une mission de l'Etat, une orientation régionale, etc.) :

Fonds d'accompagnement publics et territoires, CNAF.

Public bénéficiaire (caractéristiques sociales, nombre, etc.) ?

Age Tous âges
Nationalité Toute nationalité
Nature des bénéficiaires Toutes catégories confondues
Sexe Mixte

Nombre de bénéficiaires : 300

Moyens mis en œuvre :

Outils et supports pédagogiques

Matériels de sonorisation, informatique, vidéo, photo, costumes, etc.

Moyens matériels

Locaux du centre social Le Lac, des établissements scolaires.
Une salle polyvalente pour les animations en famille animées par l'animateur des ateliers.
Une salle multimédia pour les actions informatiques parents/enfants et parents seuls animées par l'animateur des ateliers.
Deux minibus de 9 places.
Un camion 20 m³.
Jeux et matériels divers pour les animations.
La salle Marcillet pour les spectacles et les répétitions.

Moyens humains

Les salariés du centre social, les artistes des compagnies, etc.

Respect des valeurs de la république : ouverture à tous les publics, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination, etc.

Habitants de la ZUS du Lac, de Torcy et du centre ancien de la ville de Sedan, élèves des établissements scolaires,
Deux cents enfants de 4 à 17 ans,
Une centaine de parents,
Une trentaine de salariés.

Ils ont majoritairement les caractéristiques suivantes : chômage, RSA, échec scolaire, retard scolaire, stigmatisation accrue, minimas sociaux, rejet de la société, famille monoparentale, problèmes de santé, etc.

Zone géographique ou territoire de réalisation de l'action (quartier, commune, canton, département, zone géographique, etc.) – Préciser le nom du territoire concerné(s) :

Alsace Champagne-Ardenne Lorraine Ardennes CA Charleville-Mézières/Sedan SEDAN
Torcy Cités
Alsace Champagne-Ardenne Lorraine Ardennes CA Charleville-Mézières/Sedan SEDAN Le
Lac - Centre Ancien

3-1. Description de l'action (suite)

Date de mise en œuvre prévue (début) :

01/01/2018

Durée prévue (nombre de mois ou d'années) :

Durée en mois : 12

Méthode d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs ci dessus :

INDICATEURS

Présence des parents et des enfants dans les actions.
Implication et motivation des familles.
Implication des partenaires.
Nombres d'actions à l'initiative des familles.

MOYENS DE COLLECTE

Tableau de bord (participation, motivation),
Feuilles de présence des participants,
Suivis de l'échéancier,
Réunions d'équipe,
Comptes rendus des actions,
Suivi du budget,
Evaluation des écarts,
Fiche de satisfaction des publics, des partenaires, des intervenants.

Information complémentaire éventuelle :

Une convergence sera mise en uvre en transversalité avec d'autres projets financés conjointement par le Contrat de Ville et les Fonds Publics et Territoires de la Caisse d'Allocations Familiales des Ardennes dans le cadre d'un projet.

3-2. Budget prévisionnel de l'action

Ce budget doit être établi en prenant en compte l'ensemble des coûts directs et indirects et l'ensemble des ressources affectées à l'action, objet de la présente demande

Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, déplacements, salaires, etc.) :

L'achat de prestations de service pour 27 000 € (costumes Créatures Fantastiques)

L'achat de fournitures pédagogiques pour 6 278 €.

Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?

Non

Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :

Gratuité

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (exemple : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :

20 % charges logistiques

Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation de l'action subventionnée¹ ? Préciser leur nature, leur forme, leur origine, le mode de valorisation retenu, etc.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ²			
86 - Emploi des Contributions volontaires en nature	0	87 - Contributions volontaires en nature	0
		870-Bénévolat	0
860-Secours en nature	0	871-Prestations en nature	0
861-Mise à disposition gratuite de biens et service	0	875-Dons en nature	0
862-Prestations	0		
864-Personnel bénévole	0		
TOTAL	0	TOTAL	0

Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération :

¹ Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.

² Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit a minima une information (quantitative ou à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais « au pied » du compte de résultat.

3-2. Budget prévisionnel de l'action

Exercice 2018

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
60 - Achats		33 278	70 – Ventes de produits finis, de marchandises, prestations de services		0
Prestations de services		27 000	74 - Subventions d'exploitation		58 597
Achats matières et fournitures		0	Politique de la ville / P147		42 000
Autres fournitures		6 278	Ministère(s)		0
61 - Services extérieurs		0			0
Locations		0	Région(s)		0
Entretien et réparation		0			0
Assurance		0			0
Documentation		0	Département(s)		0
62 - Autres services extérieurs		0			0
Rémunérations intermédiaires et honoraires		0			0
Publicité, publication		0			0
Déplacements, Missions		0			0
Services bancaires, autres		0	Intercommunalité(s): EPCI		0
63 - Impôts et taxes		0			0
Impôts et taxes sur rémunération		0			0
Autres impôts et taxes		0	Commune(s)		0
64 - Charges de personnel		0			0
Rémunération des personnels		0			0
Charges sociales		0			0
Autres charges de personnel		0			0
65 - Autres charge de gestion courante		0			0
66 - Charges financières		0			0
67 - Charges exceptionnelles		0			0
68 - Dotation aux amortissements		0			0
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES A L'ACTION			Organisme(s) sociaux		
Frais financiers		0	Caisse d'allocations familiales		16 597
Autres charges indirectes		0			0
Charges fixes de fonctionnement		35 093			0
			Fond(s) européen(s)		0
					0
			L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA - emplois aidés)		0
			Subventions autres établissements publics		0
			Aides privées		0
			75 - Autres produits de gestion courante		0
			Cotisations, dons manuels ou legs		0
			Autres produits de gestion courante		0
			76 - Produits financiers		9 774
			77 - Produits exceptionnels		0
			78 - Reprise sur amortissement et provisions		0
			Report ressources non utilisées d'opérations antérieures		0
			RESSOURCES PROPRES AFFECTEES A L'ACTION		
			Autofinancement		0
TOTAL DES CHARGES		68 371	TOTAL DES PRODUITS		68 371
TOTAL		68 371	TOTAL		68 371

La subvention sollicitée, objet de la présente demande, de 42 000€ représente 61,43% du total du budget, compte tenu, le cas échéant, des contributions volontaires en nature figurant en page 8 (montant sollicité/total du budget) x 100.